

2024/2025

## Convention de mini stage Lycée Professionnel

### ① Procédure

- La famille complète et signe ce document puis nous l'adresse signée par l'établissement d'origine **au plus tard une semaine avant la date du mini stage.**

**Convention à renvoyer à :** Secrétariat lycée professionnel  
Lycée Saint Félix – La Salle  
27, rue du Ballet - BP 60105  
44001 NANTES Cedex 1  
02.44.76.35.00 - etudelycee@stfelixlasalle.fr

- Après réception de la convention signée, nous la validons et adressons un exemplaire à la famille.
- L'élève se présente avec ce document, le jour et à l'adresse qui lui seront précisés.

### ② Vos coordonnées

<b>ELEVE STAGIAIRE</b>	Nom : .....	Prénom : .....
<b>RESPONSABLE LEGAL DE L'ELEVE</b>	Nom : .....	Prénom : .....
	Adresse : .....	
	CP / Ville : .....	
	Téléphone : .....	Portable : .....
	Email : .....	
<b>ETABLISSEMENT D'ORIGINE</b>	Nom : .....	
	Adresse : .....	
	CP / Ville : .....	
	Téléphone : .....	
	Chef d'Etablissement : .....	

#### ***Vous êtes :***

<input type="checkbox"/> Collégien en classe de 3 <sup>ème</sup>	<input type="checkbox"/> Lycéen en classe de :
<input type="checkbox"/> Lycéen en classe de 3 <sup>ème</sup> Prépa-Métiers	<input type="checkbox"/> Terminale CAP
	<input type="checkbox"/> Seconde professionnelle
	<input type="checkbox"/> Seconde générale et technologique

### ③ Date et horaire du mini-stage

Cochez la date de votre choix

<input type="checkbox"/> <b>MERCREDI 26 FEVRIER 2025</b>	<input type="checkbox"/> <b>MERCREDI 30 AVRIL 2025</b>
--	--

Accueil : 13h45 / Fin du mini-stage : 16H30

### ④ Choix de la filière à découvrir

- Bac pro MP3D** Modélisation et Prototypage 3D
- Bac pro Agora** Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités et **Bac Pro Logistique**
- Bac pro GPPE** Gestion des Pollutions et Protection de l'Environnement et **CAP PEUCR** Propreté de l'Environnement Urbain - Collecte et Recyclage
- Bac pro MSPC** Maintenance des Systèmes de Production Connectés et **Bac Pro PLP Pilotage** de Ligne de Production
- Bac pro MELEC** Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés et **CAP ELECTRICIEN**
- CAP APH** Agent de Propreté et d'Hygiène
- CAP 2AGA** Agent Accompagnant au Grand Age

**Attention : Pour la seconde Bac Pro RELATION CLIENT et Bac Pro CIEL deux horaires sont proposés par mercredi (voir ci-dessous)**

- Bac pro MCV** Métiers du Commerce et de la Vente et **CAP EPC** Equipier Polyvalent du Commerce

13h30-15h30

15h30-17h30

N'oubliez pas de sélectionner l'horaire souhaité. Selon les demandes, un autre créneau pourrait vous être proposé.

- Bac pro CIEL** Cybersécurité, Informatique et réseaux Electronique

13h30-15h30

15h30-17h30

N'oubliez pas de sélectionner l'horaire souhaité. Selon les demandes, un autre créneau pourrait vous être proposé.

En fonction des disponibilités, des immersions peuvent être organisées sur demande.

## ⑤ Articles

### Article 1

Le mini-stage a pour objectif d'aider l'élève à faire un choix d'orientation.

Le mini-stage est une activité scolaire déportée. L'élève stagiaire conserve son statut scolaire.

L'élève stagiaire pourra être intégré dans une classe, principalement en enseignement professionnel.

L'élève ne fera en aucun cas usage d'une machine dite "dangereuse" au regard du code du travail.

### Article 2

L'élève s'engage :

- à se présenter au lycée à la date et à l'heure prévue.
- à respecter les règles de fonctionnement du lycée professionnel St Félix-La Salle et à ne pas quitter l'enceinte de l'établissement pendant la durée du mini-stage.
- à suivre activement les activités proposées pendant le mini-stage.

### Article 3

Le responsable légal de l'élève stagiaire s'engage :

- à assurer le déplacement de l'élève au lycée professionnel St Félix-La Salle,
- à venir chercher l'élève au lycée St Félix-La Salle, si besoin était, à tout moment durant le mini-stage,
- à consentir à la diffusion ou l'utilisation de l'image de l'élève, dans le cadre de l'activité scolaire du mini stage pour le site internet de l'établissement.
- à assurer pleinement sa responsabilité civile en cas de dégradation de biens ou atteinte aux personnes dont l'élève serait responsable,
- à informer l'établissement d'origine et le lycée professionnel St Félix-La Salle en cas de retard, d'empêchement ou d'absence au mini-stage.

### Article 4

Le lycée professionnel St Félix-La Salle s'engage :

- à informer l'élève sur la formation choisie,
- à assurer l'élève dans le cadre de sa participation aux activités conduites à l'atelier,
- à informer au plus vite la famille en cas d'incapacité à accueillir l'élève en mini-stage,
- à informer la famille et l'établissement d'origine en cas d'absence de l'élève au mini-stage.

### Article 5

L'établissement d'origine s'engage :

- à aider l'élève dans la préparation du mini-stage et son exploitation au retour.

## ⑥ Signatures

Les signataires de la présente convention ont pris connaissance et s'engagent à respecter les 5 articles.

<b>Le Chef d'Etablissement du Collège/Lycée d'origine</b>	<b>Le Chef d'Etablissement du Lycée Professionnel St Félix-La Salle</b>
Date :  Signature	Date :  Signature
<b>L'élève stagiaire</b>	<b>Le responsable légal de l'élève</b>
Date :  Signature	Date :  Signature

## ⑦ Validation du mini-stage - Partie réservée à l'administration

L'élève stagiaire est accepté en mini-stage et devra se présenter à l'heure indiquée ci-dessus

**MERCREDI 26 FEVRIER 2025**

**MERCREDI 30 AVRIL 2025**

Immersion en \_\_\_\_\_

Sur le site du : **Lycée professionnel St Félix - La Salle**

14 rue du Ballet

44000 NANTES

Tel : 02.44.76.35.00